

# Habitat de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le haut-bocage Vendéen

Stéphane BARBIER



**Résumé :** L'habitat de la Pie-grièche écorcheur a été étudié dans un secteur du haut-bocage Vendéen où l'espèce est particulièrement bien représentée. Une aire d'étude de 9 km<sup>2</sup>, prospectée de façon détaillée pendant la période de reproduction, a permis de confirmer les exigences écologiques de l'espèce : présence de prairies pâturées, de haies assez denses avec arbustes épineux, de quelques grands arbres.

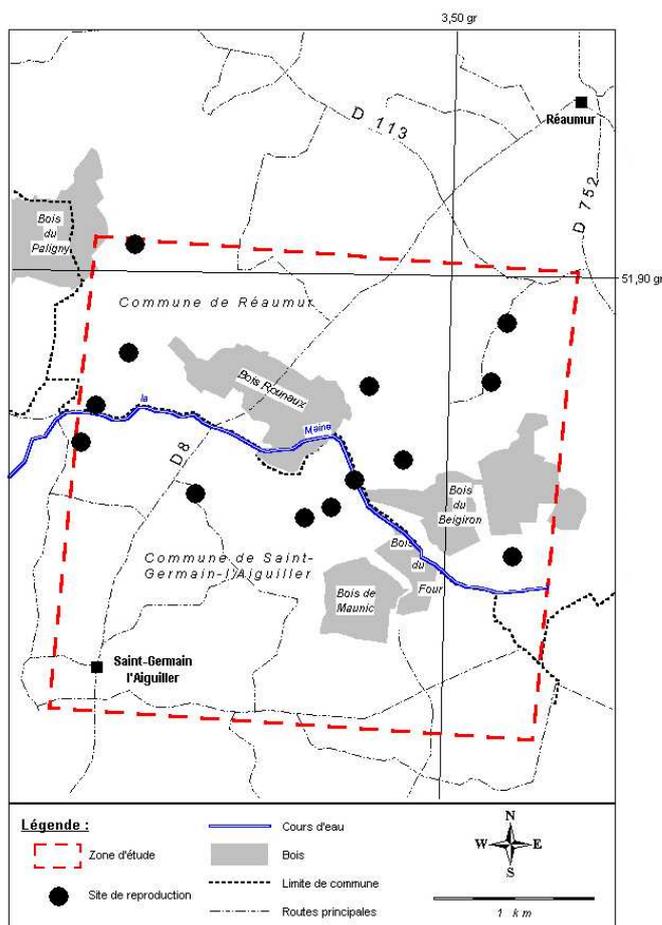
## INTRODUCTION

Un recensement des Pies-grièches sur le canton de Pouzauges en 1998, initié par François PAPIN, avait permis de recenser d'importantes populations de Pie-grièche écorcheur sur certaines communes du sud du canton : La Meilleraie-Tillay, Réaumur, Chavagnes-les-Redoux, Le Tallud-Sainte-Gemme et Monsireigne. Après trois années d'observations de l'espèce, en particulier sur la commune de Réaumur, j'ai approfondi l'étude de leurs sites de reproduction en 2001 : milieux agricoles, types de haies et composition en végétaux ligneux de ces haies.

L'habitat de la Pie-grièche écorcheur a déjà fait l'objet de nombreuses études, cet article vient rendre compte de la situation dans le haut-bocage Vendéen. La zone étudiée s'étend sur 9 km<sup>2</sup>, comprenant dans la partie nord 4,5 km<sup>2</sup> sur la commune de Réaumur, et dans la partie sud 4,5 km<sup>2</sup> sur la commune de Saint-Germain-l'Aiguiller (commune remembrée vers 1972). Cette zone est représentée sur la carte 1.

## PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

C'est une zone d'élevage bovin et de cultures variées (ray-grass, blé, orge, maïs, tournesol, pois, vignes). Elle englobe 3 grands bois (recouvrant au total 108 hectares), quelques hameaux épars et le petit bourg de Saint-Germain-l'Aiguiller (environ 110 habitants). L'altitude est comprise entre 105 et 161 mètres, et le sous-sol composé à plus de 90 % de "Basaltes de la Meilleraie" ; le reste (sud) correspond en grande majorité à des Schistes. Du point de vue des haies, cette zone est relativement



*Carte 1 : Répartition des 13 sites de reproduction de la Pie-grièche écorcheur sur la zone d'étude*

ouverte en comparaison du reste du haut-bocage Vendéen. La partie sud (commune de Saint-Germain-l'Aiguiller, remembrée) est majoritairement composée de grandes parcelles avec peu ou pas de buissons, alors que la partie nord (commune

de Réaumur) présente plus de haies, avec localement un maillage assez serré.

Ce carré de 3 kilomètres sur 3 n'est qu'un petit échantillon qui ne reflète évidemment pas la diversité des paysages du haut-bocage Vendéen ; c'est cependant une zone assez représentative des milieux fréquentés par la Pie-grièche écorcheur dans ce secteur de la Vendée : milieux arides du bassin versant du Lay, où persiste le pâturage, avec des buissons bas épineux (ROUILLIER 1998).

## MÉTHODES

La prospection de cette zone s'est déroulée essentiellement du 19 juin au 16 juillet (30 heures), pour parcourir systématiquement toutes les parcelles, les lisières de bois et les quelques clairières afin de repérer (à la jumelle) un maximum de couples cantonnés, et de délimiter leur territoire. Une seconde période d'observations, du 8 août au 9 septembre (10 heures), a consisté à décrire précisément les sites de reproduction.

Le "site de reproduction" a été défini comme "portion du paysage abritant le territoire d'un couple, depuis leur arrivée au printemps jusqu'à l'envol des jeunes", car après cette étape le territoire n'est plus guère défendu et les déplacements peuvent avoir lieu sur plusieurs centaines de mètres (LEFRANC 1993). Ainsi, 13 sites de reproduction ont été répertoriés sur les 9 km<sup>2</sup> (soit une densité de 1,44 couples par km<sup>2</sup>).

Pour chacun des sites, 3 points principaux ont été étudiés :

- milieux agricoles : ce sont les cultures en cours dans les parcelles où les adultes ont été observés en train de chasser ; le 1<sup>er</sup> milieu correspond à celui où ils ont été observés le plus souvent, le 2<sup>e</sup> milieu à celui où ils ont été observés ensuite, et de même pour le 3<sup>e</sup> milieu (tableau 1).

- types de haies : elles ont été classées en différentes catégories selon leur forme (voir § "Résultats et Discussion"). Haies principale et secondaires ont été distinguées : la haie principale est celle où les individus ont été observés le plus souvent en train de chasser ou postés en alarme, et où les jeunes ont été vus pour la première fois, juste sortis du nid ; il s'agit donc très probablement de la haie où le nid a été construit (sauf pour l'un des couples, pour lequel aucun jeune n'a été observé). Les haies secondaires regroupent toutes celles où les pies-grièches

écorcheurs ont été observées plus occasionnellement.

- composition arboristique et arbustive des haies : la composition arboristique correspond à tous les arbres (définis ici comme végétaux ligneux dont la hauteur dépasse 7 mètres) présents sur le site de reproduction. La composition arbustive regroupe les arbustes, arbrisseaux, jeunes arbres et autres végétaux ligneux (d'une hauteur inférieure à 7 mètres) de la haie principale du site.

Dans les résultats qui suivent, les valeurs numériques des tableaux et les ordonnées des graphiques correspondent toujours aux nombres de sites concernés.

## RÉSULTATS ET DISCUSSION

### 1) Milieux agricoles

Le milieu agricole le plus favorable apparaît nettement être la prairie pâturée (tableau 1) : les 13 couples l'avaient comme 1<sup>er</sup> milieu, et pour 5 d'entre eux, c'était le seul milieu agricole du site. C'est en effet celui qui apporte le maximum de nourriture : lorsque les vaches broutent, elles créent une combinaison de végétation rase et de végétation longue, favorable à l'entomofaune (VAN NIEUWENHUYSE 1996). La nourriture y est donc abondante et variée, tout au long de la saison de reproduction.

	1 <sup>er</sup> milieu	2 <sup>e</sup> milieu	3 <sup>e</sup> milieu
Prairie pâturée	13	0	0
Prairie fauchée	0	3	0
Maïs	0	2	2
Blé	0	1	2
Tournesol	0	1	0
Friche	0	1	0

Tableau 1 : Milieux agricoles fréquentés

Les prairies de fauche, 2<sup>e</sup> milieu majoritaire, sont aussi des milieux de chasse (aux micromammifères notamment) très intéressants lorsqu'elles sont juste fauchées. Avant la fauche, les pies-grièches y capturent des insectes en vol. La hauteur de l'herbe semble donc être un obstacle ; il est d'ailleurs probable qu'elle conditionne en partie l'installation d'un couple au printemps (*com. pers.* T. YOU et S. VRIGNAUD).

Ces prairies, pâturées ou fauchées, sont pour la plupart âgées de plus de 1 an ; elles en sont donc d'autant plus riches en nourriture.

Les cultures de maïs, bien représentées dans la zone d'étude, entrent dans la composition de 4 sites de reproduction. Ce ne sont pas forcément des éléments négatifs : ces parcelles seraient utilisées comme terrains de chasse au printemps (à l'arrivée des couples) (VAN NIEUWENHUYSE 1996). Ce n'est évidemment pas le milieu de prédilection de l'écorcheur : les actions de chasse sur ces parcelles étaient très rares (une seule observée pour chacun des 4 sites concernés) ; il s'agissait de captures aériennes d'insectes.

La friche n'est observée que sur un seul site de reproduction, en 2<sup>e</sup> milieu (le 1<sup>er</sup> milieu étant une prairie pâturée) ; il s'agit de l'emplacement d'un ancien tas d'ensilage, abandonné depuis au moins deux ans. Les friches sont certainement d'excellents territoires de chasse pour l'Écorcheur ; ce sont néanmoins des milieux peu communs sur la zone d'étude, ce qui explique certainement qu'elles ne sont pas plus représentées sur les sites de reproduction.

## 2) Types de haies

6 types différents ont été distingués, principalement en fonction de leur forme, donc de leur entretien :

- haies relictuelles : irrégulières et très peu fournies, avec de nombreux "trous" (portions sans végétaux ligneux) par opposition aux haies suivantes (continues). Les portions continues ne dépassent pas 10 mètres de longueur. Arborées ou non.
- haies rectangulaires : taillées sur les côtés et sur le dessus, assez régulièrement (environ tous les ans). Arborées ou non.
- haies étroites : taillées sur les côtés seulement, assez régulièrement. Arborées ou non.
- haies larges : jamais ou rarement taillées sur le côté ; donc beaucoup plus larges que les précédentes. Souvent façonnées par le bétail. Arborées ou non.
- taillis : zones de buissons répartis non linéairement (le plus souvent isolés dans une prairie). Non arborés.
- haies "métalliques" : alignements de piquets de clôture électrique ou de fils barbelés, sans végétaux ligneux.

Aucun type de haie n'apparaît réellement spécifique de la haie principale (tableau 2). On peut tout de même noter que lorsqu'un taillis ou

une haie large (c'est-à-dire des arbustes non entretenus) est présent sur le site, il fait office de haie principale ; dans les autres cas, il s'agit d'une haie continue, plus ou moins entretenue (rectangulaire ou étroite).

Cette haie principale correspond souvent à un alignement de différents types de haies ; elle peut aussi être réduite à une portion de 30 mètres.

Les haies relictuelles semblent être très intéressantes pour la Pie-grièche écorcheur : on en trouve sur les 13 sites répertoriés. Mais dans tous les cas ce sont des haies secondaires.

Les alignements de piquets (haies "métalliques") sont utilisés comme postes d'affût. Les haies relictuelles étaient aussi presque toujours parsemées de piquets.

		Haie principale		Haie secondaire	
Haie relictuelle	<i>arborée</i>	0	0	13	3
	<i>non arborée</i>		0		10
Haie rectangulaire	<i>arborée</i>	6	2	5	2
	<i>non arborée</i>		4		3
Haie étroite	<i>arborée</i>	7	4	4	3
	<i>non arborée</i>		3		1
Haie large	<i>arborée</i>	4	1	0	0
	<i>non arborée</i>		3		0
Taillis		4		0	
Haie "métallique"		0		3	

Tableau 2 : Types de haies des sites de nidification

## 3) Composition arboristique et arbustive des haies

Seuls les arbustes, jeunes arbres et arbrisseaux présents sur plus de 50 % des sites ont été mentionnés sur la figure 1. Au total, 27 espèces ont été identifiées sur les 13 sites.

Les espèces végétales rencontrées dans ces haies sont communes sur la zone d'étude. Malgré cela, 4 espèces épineuses, pas forcément plus communes que les autres, se retrouvent systématiquement sur tous les sites (figure 1) :

- Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*)
- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Églantier (*Rosa canina*)
- Ronce (*Rubus sp.*)

Une étude similaire des végétaux des haies des sites de nidification de l'écorcheur en Suisse avait aussi permis de recenser l'Églantier (*Rosa canina*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), l'Aubépine (*Crataegus sp.*), et la Ronce (*Rubus sp.*) comme espèces les plus communes (ZOLLINGER 1999).

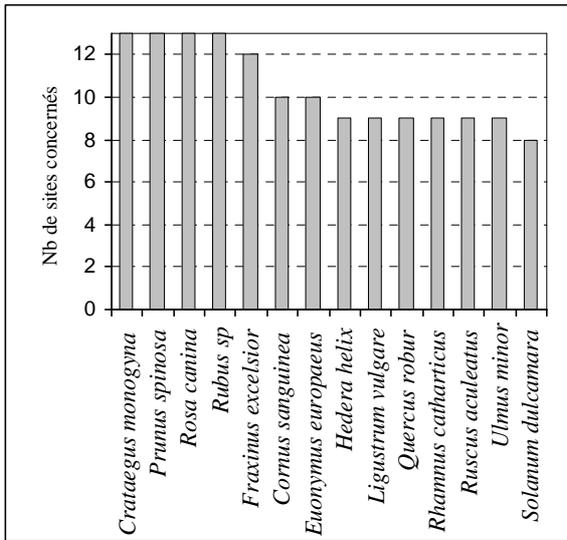


Figure 1 : Composition arbustive de la haie principale des sites de nidification

L'intérêt des épineux pour la Pie-grièche écorcheur est connu depuis longtemps (ZOLLINGER 1999, LEFRANC 1999, MULLER 1998, VAN NIEUWENHUYSE 1996, VAN DER ELST 1990). Ces végétaux peuvent à la fois servir de support pour le nid et de postes d'affût, en outre leurs épines sont parfois utilisées comme "lardoirs" (les Pies-grièches y empaient leurs proies).

La zone d'étude comporte 700 mètres de haies récemment replantées (sur la commune de Saint-Germain-l'Aiguiller) qui n'entrent dans la composition d'aucun site de reproduction ; ce sont des haies pauvres en végétaux épineux (absence d'Aubépine, de Prunellier et d'Eglantier, seulement quelques Ronces apparues après la plantation).

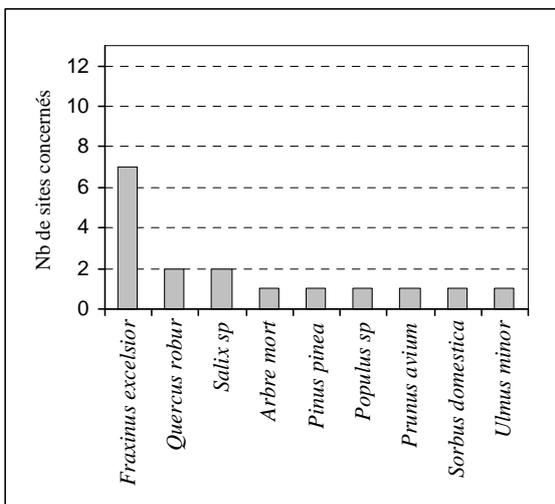


Figure 2 : Composition arboristique des sites de nidification

Ces replantations sans végétaux épineux n'ont donc aucun intérêt pour la Pie-grièche écorcheur.

Le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) est l'arbre le plus fréquent dans la haie principale (figure 2), il est d'ailleurs très commun sur la zone d'étude. Sur les sites de reproduction, sa hauteur dépasse rarement une dizaine de mètres ; c'est une espèce qui prend rapidement de la hauteur dans les haies non entretenues régulièrement, où il est alors considéré comme arbre (hauteur supérieure à 7 mètres). C'est certainement ce qui explique qu'il est rencontré si souvent sur les sites de reproduction.

Il n'y aurait donc probablement pas d'espèces d'arbres déterminantes sur les sites de nidification.

En revanche, leur nombre semble influencer. Les arbres sont peu nombreux sur les sites de reproduction : 85 % des sites en ont moins de 10 (figure 3). Un seul site n'en a aucun : il s'agit de celui où aucun jeune n'a été observé (soit le couple n'a pas niché, soit le site a été mal délimité, ce qui est plus probable, soit encore le nid a été victime de prédateurs).

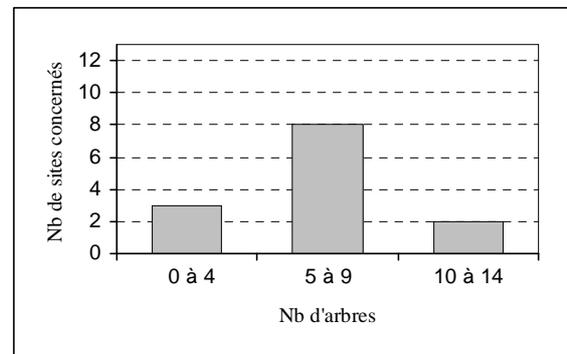


Figure 3 : Nombre d'arbres sur les sites de nidification

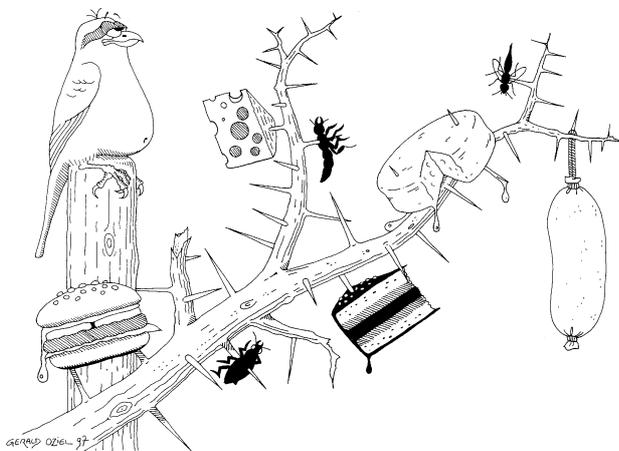
Ces arbres semblent être déterminants pour l'installation d'un couple sur la zone d'étude : des milieux similaires à ceux occupés, mais sans arbres, sont fréquents dans cette zone, mais aucun couple d'écorcheur n'y a été découvert.

Ces arbres servent de postes d'affût et d'abris en cas de danger (*obs. pers.*).

La Pie-grièche écorcheur serait un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts (MULLER 1998). Les secteurs trop fermés du nord du haut-bocage,

avec beaucoup d'arbres, n'hébergent en effet que quelques couples isolés.

Cependant, sur la partie sud de la zone d'étude (Saint-Germain-l'Aiguiller), qui a été remembrée



Dessin © Gérald Oziel

dans les années 70, seuls 4,5 couples ont été recensés (4 plus 1 dont le territoire chevauche les deux communes), soit 1 couple par km<sup>2</sup>. Sur cette commune de nombreux secteurs sont constitués de vastes parcelles, souvent pâturées, avec quelques épineux sporadiques, mais pas de haies continues et aucun arbre : aucun couple n'y a été observé. Ce milieu semble trop ouvert pour la Pie-grièche écorcheur dans le haut-bocage Vendéen ; on la retrouve en effet installée sur des territoires où une haie continue constitue le plus souvent la haie principale du site. Les haies relictuelles sont secondaires : elles sont très appréciées par l'écorcheur, comme postes d'affût notamment, mais elles ne sont pas assez denses pour abriter le nid.

La partie nord de la zone d'étude (Réaumur) abrite 8,5 couples, soit 1,89 couple par km<sup>2</sup>. Cette partie de la commune a encore de nombreuses petites parcelles, avec des haies assez fournies, continues la plupart du temps ; l'écorcheur semble préférer ce milieu un peu plus fermé.

La Pie-grièche écorcheur niche dans certaines régions d'Europe en lisière de bois ou dans les grandes clairières forestières (LEFRANC 1993, ZOLLINGER 1999) : ce sont des milieux qui n'ont pas été occupés sur la zone d'étude, malgré l'existence de clairières, plus ou moins ouvertes, et de lisières de bois riches en épineux. À ma connaissance, dans le haut-bocage Vendéen, aucun cantonnement n'a été signalé dans une clairière.

La présence d'un point d'eau (mare et/ou petit ruisseau) a été notée sur 10 sites de reproduction (soit 77 % des sites) ; ce serait aussi un élément favorable à l'installation d'un couple (ROUILLIER 1998).

## CONCLUSION

L'habitat de la Pie-grièche écorcheur dans le haut-bocage Vendéen peut se résumer assez simplement d'après cette étude :

- le milieu agricole de prédilection est la prairie pâturée ;
- le site de reproduction est basé sur une haie assez dense, avec à proximité quelques buissons dispersés (haies relictuelles) ;
- la présence d'arbustes épineux, et notamment de 4 espèces (Aubépine, Prunellier, Églantier et Ronce), est primordiale ;
- la présence de quelques arbres est d'une grande importance.

On retrouve donc les caractéristiques habituelles de l'habitat de la Pie-grièche écorcheur. Toutefois, dans le haut-bocage Vendéen, elle ne se contente pas de quelques arbustes isolés pour nicher et elle semble plus dépendante de la présence d'arbres (qui doivent cependant rester peu nombreux et dispersés).

Le remembrement du haut-bocage peut être considéré comme élément favorable à la Pie-grièche écorcheur, à condition que des pâtures, quelques arbres et quelques haies assez denses soient maintenus.

Cette étude doit tout de même être prise avec un minimum de recul à cause de la petite taille de l'échantillon.

## REMERCIEMENTS

Merci à Perrine DULAC pour la réalisation de la carte.

## BIBLIOGRAPHIE

LEFRANC N. (1993) - *Les pies-grièches d'Europe d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne, 240 p.

LEFRANC N. (1999) - Les Pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente et habitats. *Ornithos*, 6 (2) : 58-82.

MULLER Y. (1998) - La Pie-Grièche écorcheur *Lanius collurio*, oiseau de l'année 1998 en Alsace. Bilan de l'enquête. *Ciconia*, 22 (3) : 81-98.

ROUILLIER P. (1998) - Les Pies-grièches de Vendée. *La Gorgebleue*, 15 : 29-35.

VAN DER ELST D. & M.-D. (1990) - Avifaune des milieux non forestiers du camp militaire de Marche-en-Famenne. *Aves*, 27 (4) : 209-244.

VAN NIEUWENHUYSE D. (1996) - Propositions pour la conservation de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*. *Alauda*, 64 (1) : 45-55.

ZOLLINGER J.-L. & C. (1999) - Distribution et habitat de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en plaine : l'exemple du Moyen-Pays occidental (Vaud). *Nos Oiseaux*, 46 : 11-34.

Stéphane BARBIER  
Le Perrier  
85700 MONTOURNAIS  
Tél. : 02 51 91 97 46



*Le mâle de Pie-grièche écorcheur (Photo © LPO Vendée)*